

l'Atlantique, qui représentent plus des trois-quarts des circonscriptions électorales de cette région? Que comptent-ils faire à l'égard surtout des trois résolutions que j'aimerais citer maintenant:

1. Un programme national d'aide fédérale en vue de la mise en valeur des ressources des provinces de l'Atlantique, compte tenu de leurs besoins différents et de leurs divers moyens financiers.

2. La décentralisation industrielle, en accordant une partie plus juste des contrats de défense aux provinces de l'Atlantique; en y établissant des sociétés de la Couronne; en encourageant les entreprises privées à s'installer dans la région; et en encourageant la transformation sur place de nos ressources naturelles au moyen de conditions fiscales spéciales.

3. Un programme de dépenses d'immobilisations visant à fournir de l'aide fédérale aux projets provinciaux en vue d'élargir les bases économiques de la région.

Si longtemps après, on est forcé de conclure que ces résolutions sont autant d'autres promesses que le parti conservateur a faites au cours des deux dernières élections générales et qu'il n'a pas remplies. Peut-il y avoir le moindre doute qu'il soit préférable, pour le Canada, de miser, dans une large mesure, sur la création de biens permanents, qui donneraient de l'essor à l'économie atlantique, que de continuer à verser des centaines de millions de dollars pour que nous puissions simplement subsister?

En guise de conclusion, monsieur l'Orateur, je voudrais citer ce qu'a dit à cet égard le professeur Smith, président du conseil:

Dépendons davantage pour ces nouvelles installations permanentes qui créeront de l'emploi dans les provinces de l'Atlantique, afin de dépenser moins—beaucoup moins—à l'avenir, pour des projets qui servent simplement à maintenir le niveau de notre revenu, mais ne font que peu, ou rien du tout, pour résoudre les problèmes fondamentaux qui se posent dans notre économie.

Je citerai, à cet égard, encore une autre source:

Il faut recourir aux subventions et aux versements contre le chômage, quand on constate un revenu moyen désastreusement bas et le manque d'emploi. Mais il ne peut s'agir que de courtes périodes. Comparons ces moyens avec les bienfaits durables que nous apportent les placements en vue de mise en valeur. Nos recommandations visent à l'établissement d'agglomérations industrielles susceptibles d'expansion, qui pourront tenir tête aux concentrations importantes du sud-est de l'Angleterre.

**M. George Chatterton (Esquimalt-Saanich):** C'est en toute humilité, monsieur l'Orateur, que je prends la parole à une place qu'occupait avant moi un distingué Canadien, c'est-à-dire le général George R. Pearkes, V.C. Tous les députés seront, j'en suis sûr, heureux d'apprendre que Son Honneur, avec l'aide de son épouse, remplit le poste de lieutenant-gouverneur de la Colombie-Britannique d'une façon qui lui vaut l'approbation et l'admiration

[M. Michaud.]

de tous. Je féliciterai les proposeurs de l'Adresse en réponse au discours du trône. J'ai déjà pris connaissance d'autre discours de même nature, mais c'est la première fois que j'en ai entendu un moi-même, et j'en ai gardé une bonne impression. Je félicite l'honorable député de Bellechasse de sa nomination à la présidence du Conseil privé, l'honorable député de Québec-Sud de sa nomination au poste de ministre des Mines et des Relevés techniques et je vous offre mes félicitations à vous, monsieur l'Orateur suppléant, ainsi qu'aux secrétaires parlementaires et aux autres qui ont été promus. Je suis heureux de voir que M. l'Orateur est bien portant et de savoir que les travaux de la Chambre vont se dérouler sous sa ferme impartialité.

Chaque membre de la Chambre est fier de certaines caractéristiques de sa circonscription. Ma circonscription, Esquimalt-Saanich, a une caractéristique un peu spéciale, la douceur de son climat. J'ai ici une coupure d'un journal de Victoria qui compte des lecteurs dans ma circonscription.

**M. Winch:** L'honorable représentant veut-il dire que la Chambre des communes régit le climat du pays?

**M. Chatterton:** Je n'ai pas entendu l'honorable député, donc, je n'ai pas compris. Il y a dans cette coupure, qui est du numéro du 30 janvier, une photo de safrans et d'autres fleurs. Je ne dis pas cela pour nous vanter, mais bien parce qu'il y a un rapport entre le climat de ma région et certains passages du discours du trône. A cause de son climat sain, des gens très bien d'autres régions du Canada ou d'autres pays viennent s'y établir en grand nombre, notamment beaucoup de Canadiens âgés. Je suis donc très heureux de l'augmentation de \$10 des pensions de sécurité de la vieillesse accordée à compter du 1<sup>er</sup> février dernier.

J'ai pris les quelques notes que j'ai, monsieur l'Orateur, avant que le débat sur l'Adresse en réponse au discours du trône soit interrompu par certaines mesures importantes, et depuis j'ai écouté attentivement les débats, surtout ceux qui avaient trait aux pensions. Le discours que le premier ministre a prononcé le 8 février m'a bien impressionné. C'est un discours que je considère comme l'exposé d'un dilemme. Le premier ministre signalait alors que les versements de sécurité sociale avaient augmenté de 1.3 milliard en 1956-1957 à 2.3 milliards en 1961-1962. Il signalait aussi que les versements de toutes sortes aux provinces et à des institutions provinciales étaient passés de 689 millions de dollars en 1956-1957 à environ 1.47 milliard en 1961-1962. Soit dit en passant, monsieur l'Orateur, ces augmentations aux